



Modalités d'accès du public au centre de documentation dédié à l'architecture, l'histoire de l'art et du patrimoine.

Le centre de documentation de la DCP, situé sur le site de Rouen, bâtiment Esplanade, a pour mission notamment de faire connaître les travaux d'études menés par les chargés de projet du service Inventaire sur les territoires de la région Normandie.

Il est constitué des dossiers documentaires numérisés et disponibles sous format pdf et d'une bibliothèque spécialisée constituée d'environ 6000 ouvrages sur les thèmes de l'architecture, l'histoire de l'art, le patrimoine régional et national, et de revues (près de 25 abonnements annuels) sur les mêmes thèmes et pour la plupart publiées par des associations et sociétés savantes locales.

Le centre de documentation est sous la responsabilité de la documentaliste, Isabelle MARAINE, en poste au sein du service Patrimoine dont les missions sont les suivantes :

- élaborer et gérer la politique documentaire,
- piloter la gestion du fonds et de l'espace documentaire,
- être l'interface avec le public et les agents du service Inventaire selon les modalités de la loi de 2004 de transfert de la compétence aux Régions.

Le centre de documentation est ouvert à tout public (public spécialisé et grand public) et accessible :

- **seulement sur rendez-vous,**
- **les mardis, jeudis et vendredis,**
- **sur les plages horaires 9h30-12h / 14h-16h30,**
- **à partir du 2 septembre 2024.**

Accès : après prise de rendez-vous auprès de la documentaliste, le public extérieur doit obligatoirement se faire connaître à l'accueil principal (entrée rue Schuman) et se voit remettre un badge invité contre une pièce d'identité, avant d'être orienté vers le bâtiment Esplanade où il est accueilli par la documentaliste (informée par l'accueil).

La consultation du fonds documentaire se fait sur place. Aucun prêt n'est possible, cependant il est possible d'obtenir la copie d'extraits d'ouvrages.

Avec le conseil et l'autorisation de la documentaliste, l'utilisateur peut photocopier ou scanner **partiellement** et gratuitement les ouvrages et revues sur place au centre de documentation.

Le catalogue du fonds documentaire sera accessible sur le portail Patrimoine de Normandie dans la rubrique « Ressources », à compter du dernier trimestre 2024.

La consultation des bases de données peut se faire à distance sur le site de l'inventaire du Patrimoine à l'adresse <https://inventaire-patrimoine.normandie.fr>.

Les dossiers documentaires en format pdf peuvent être transmis par mail à la demande. Les dossiers papiers archivés peuvent être consultés exceptionnellement sur demande préalable au service Archives de la Région par l'intermédiaire de la documentaliste.

Les demandes de photographies sont traitées par le service Inventaire qui transmet les clichés accompagnés des conditions d'utilisation. Un justificatif d'utilisation est demandé pour le centre de documentation.

Pour toute demande documentaire, l'adresse mail de contact est documentation-patrimoine@normandie.fr et le numéro de téléphone est 02 35 52 21 37.

Pour toute consultation et demande de photographie, la photothèque est accessible à l'adresse <https://phototheque-patrimoine.normandie.fr>



Isabelle Maraine
Documentaliste
Service Patrimoine, Direction Culture et Patrimoine
5 rue Robert Schuman, bâtiment Esplanade, Rouen
Tel : 02 35 52 21 37